tions

is de

.ques

itve-

l'une.

Vir-

des

ur le

t un

icep-

uoise

on a

sorte

rance

plus

t par

bjets

tions

paru

enga-

fou-

nne,

là flot

e des

butes

gner

mou-

cam-

757 ;

vière s de

our-

avec

» des troupes pour le fort de Carillon, que j'avais mis » hors d'insulte et approvisionné; le reste s'avance » sur la frontière. » Pendant que l'inepte généralissime anglais, le comte de Loudon, sous prétexte d'entreprendre la conquête de Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton¹, séjournait deux mois avec une armée de 40 000 hommes à Chibouctou (aujourd'hui Halifax), les cheis de la colonie frappaient le grand coup qu'ils avaient préparé dans les quartiers d'hiver.

Au pied des montagnes qui séparent les bassins de l'Hudson et du Saint-Laurent, un petit lac, en fer de lance, déverse dans le Champlain ses eaux aussi limpides que le cristal; les Indiens l'appelaient Horican, les Français Saint-Sacrement, et les Anglais George. A l'extrémité méridionale du lac, ces derniers avaient bâti le fort George ou William Henry, soutenu par un camp retranché et commandant la route de la vallée de l'Hudson. De cette forte position, ils pouvaient, avec leur flotte qu'ils y abritaient, arriver par le Champlain et ses débouchés aux portes mêmes de Montréal<sup>2</sup>.

Pendant l'hiver, un audacieux coup de main « à la française » avait failli nous rendre maîtres de William Henry: par un froid de 15 à 20 degrés, un détachement de 1500 Français, Canadiens et Sauvages, sous les ordres de M. de Rigaud de Vaudreuil, frère cadet du gouverneur de la Nouvelle-France, avait traversé sur la glace les lacs Champlain et Saint-Sacrement, « faisant ainsi soixante lieues la raquette au pied, ayant des vivres sur des traîneaux que l'on peut, dans les beaux chemins, faire tirer par des chiens, couchant au milieu

2. Voir la carte nº 2.

<sup>1.</sup> L'île Royale ou du Cap-Breton est située entre l'Acadie et l'île de Terre-Neuve. Voir la carte n° 1, à la fin du volume.